



**Chambre de commerce
et d'industrie de Paris**

CDI

Commission Départementale des Impôts

CDI

Commission Départementale des Impôts

CNI

Commission Nationale des Impôts

CC°

Commission de Conciliation

CC

LES COMMISSIONS FISCALES DE CONCILIATION :

Quel intérêt ?

CDI

Commission Départementale des Impôts

CNI

Commission Nationale des Impôts

Commission de conciliation

CC°

**Mardi 12 octobre 2010
à 17 heures**

Chambre de commerce et d'industrie de Paris
27 avenue de Friedland - Paris 8^e

CC°

Commission de conciliation

27, avenue de Friedland
75382 PARIS Cedex 08



**Chambre de commerce
et d'industrie de Paris**

Mail : jpoirot@ccip.fr
Tél. 01.55.65.75.65
Fax 01.55.65.80.33
www.etudes.ccip.fr/cdi

CDI

Commission Départementale des Impôts



CDI
Commission Départementale des Impôts

Véritable garantie offerte par le législateur aux contribuables, les commissions fiscales de conciliation conjuguent la volonté de l'administration fiscale et celle des magistrats de réduire les réclamations et le contentieux. Elles peuvent être considérées comme un élément de civisme fiscal puisqu'elles vont dans le sens du dialogue, donc d'une meilleure compréhension. Quelles sont les entreprises qui les saisissent, pour quelles raisons et avec quels résultats ? Comment sont-elles perçues par les différents interlocuteurs ?

CNI
Commission Nationale des Impôts

Cette rencontre placée sous le signe de la convivialité et de l'échange a pour ambition de répondre à ces questions en faisant le point sur les CDI et le bilan de la première année d'activité de la commission nationale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires (CNI) dont relèvent les grandes entreprises. Dans cet esprit, il est incontournable d'écouter Magistrat, Administration fiscale, Expert-comptable et Chef d'entreprise qui, avec vous, font vivre ces institutions.

J'espère vivement avoir le plaisir de vous accueillir à la 4^{ème} édition de ces rencontres.

CC^o
Commission de Conciliation

Claudie PAYET
Élue de la CCI de Paris
chargée des questions de CDI relatives à la déontologie,
et au suivi des évolutions réglementaires

CDI
Commission Départementale des Impôts

LES COMMISSIONS FISCALES DE CONCILIATION :

Quel intérêt ?

- 17h00 **Allocution d'ouverture**
Georges NECTOUX, membre de la CCIP
- 17h15 **Les représentants des entreprises au travers de l'enquête 2010**
Claudie PAYET, membre de la CCIP
- 17h45 **L'administration fiscale : un nouveau cadre**
Sylvie SANCHEZ, responsable du Pôle de Gestion Fiscale de Paris Centre et services spécialisés de la DRFIP
- 18h15 **CDI-CNI-Conciliation : les spécificités de ces commissions**
Didier KLING, membre de la CCIP
- Faut-il un expert-comptable en commission ?**
Jean-François PESTUREAU, conseiller supérieur de l'Ordre des experts-comptables
- 18h45 **Les grandes entreprises en CNI : déjà une nouvelle approche un an après la première séance**
Olivier SIVIEUDE, directeur de la Direction des Vérifications Nationales et Internationales
- Témoignages d'une entreprise ayant saisi la CNI et de représentants ayant siégé en CNI
- 19h15 **Débats**
- 19h30 **Réflexions sur les propositions de l'enquête, après un an d'expérience de la CNI**
Bruno MARTIN LAPRADE, conseiller d'État, Président de la CNI
- 20h00 **Cocktail**

